

5 RCS PERSONNES MORALES ET RBE

N° nomenclature	RUBRIQUE	Total TTC	TVA	Total HT	Emoluments (hors notif)	Notif HT à conserver	Notif HT à rétrocéder (1)	Frais postaux	Total débours	INPI RCS	INPI dépôt	BODACC	KBIS (2)
CONSTITUTION D'UNE PERSONNE MORALE - IMMATRICULATION PRINCIPALE AVEC DEPOT D'ACTE (POUR PRISE EN COMPTE DU RBE VOIR RUBRIQUE DEPOT)													
42+52	Constitution de sociétés commerciales avec création d'établissement	39,42 €	6,57 €	32,85 €	32,85 €			- €	- €	NEANT	- €	NEANT	-
40+52	Constitution des autres sociétés et groupements avec création d'établissement	70,39 €	11,73 €	58,66 €	58,66 €			- €	- €	NEANT	- €	NEANT	-
40+52	Constitution sans activité y compris les sociétés commerciales	70,39 €	11,73 €	58,66 €	58,66 €			- €	- €	NEANT	- €	NEANT	-
40+52+55	Achat, apport, mutation onéreuse (loi 1909), sans 1er avis Bodacc	227,81 €	12,20 €	61,01 €	61,01 €			- €	154,60 €	11,60 €	- €	143,00 €	oui
40+52+55	Achat, apport, mutation onéreuse (loi 1909), avec 1er avis Bodacc paru	200,81 €	12,20 €	61,01 €	61,01 €			- €	127,60 €	11,60 €	- €	116,00 €	oui
40+52+55	Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat	227,81 €	12,20 €	61,01 €	61,01 €			- €	154,60 €	11,60 €	- €	143,00 €	oui
40+52	Immatriculation sans BODACC (ex : certaines SEL, GAEC, CUMA)	70,39 €	11,73 €	58,66 €	58,66 €			- €	- €	- €	- €	NEANT	-
IMMATRICULATION SUITE A TRANSFERT NOTIFICATION COMPRISE													
40+52+(49)	Sans maintien d'activité dans le ressort de l'ancien greffe	242,16 €	13,61 €	68,05 €	58,66 €	9,39 €		- €	160,50 €	11,60 €	5,90 €	143,00 €	-
40+52+(49+47)	Avec maintien de l'activité dans le ressort de l'ancien greffe	277,37 €	19,48 €	97,39 €	58,66 €	9,39 €	29,34 €	- €	160,50 €	11,60 €	5,90 €	143,00 €	-
Lors d'un transfert prévoir, le cas échéant, les frais de notification supplémentaire pour chaque immatriculation secondaire (Cf. détail du coût, 48,91 € par notification)		46,48 €	7,75 €	38,73 €		9,39 €	29,34 €						
MODIFICATION (5) (POUR PRISE EN COMPTE DU RBE VOIR RUBRIQUE DEPOT)													
44+52	Avec BODACC et dépôt d'acte (sauf changement de forme : voir ci-après)	195,38 €	11,26 €	56,32 €	56,32 €			- €	127,80 €	5,90 €	5,90 €	116,00 €	-
44+52+45	Avec BODACC : cas particulier du changement de forme juridique	216,50 €	14,78 €	73,92 €	73,92 €			- €	127,80 €	5,90 €	5,90 €	116,00 €	-
En cas de modification nécessitant une mise à jour d'immatriculation(s) secondaire(s) (Cf. détail du coût, rubrique "Notification" ci-dessous: 50,69 par notification)		46,48 €	7,75 €	38,73 €		9,39 €	29,34 €						
44+52+45	Avec Bodacc gratuit : cas particulier de la transformation d'un GAEC en EARL, SCEA	100,50 €	14,78 €	73,92 €	73,92 €			- €	11,80 €	5,90 €	5,90 €	0,00 €	-
44+52	Sans BODACC - avec dépôt (ex : certaines SEL, GAEC, CUMA)	79,38 €	11,26 €	56,32 €	56,32 €			- €	11,80 €	5,90 €	5,90 €	NEANT	-
44	Avec BODACC - sans dépôt d'acte	181,04 €	9,86 €	49,28 €	49,28 €			- €	121,90 €	5,90 €	- €	116,00 €	-
44	Sans BODACC - sans dépôt (ex : certaines SEL, GAEC, CUMA)	65,04 €	9,86 €	49,28 €	49,28 €			- €	5,90 €	5,90 €	- €	NEANT	-
44+55	Mise en location-gérance (6), gérance-mandat - avec bodacc - sans dépôt	183,86 €	10,33 €	51,63 €	51,63 €			- €	121,90 €	5,90 €	- €	116,00 €	-
44+55	Acquisition d'un fonds de com. par l'exploitant, sans 1er avis Bodacc-sans dépôt	210,86 €	10,33 €	51,63 €	51,63 €			- €	148,90 €	5,90 €	- €	143,00 €	oui
44+55	Acquisition d'un fonds par l'exploitant, avec 1er avis Bodacc paru-sans dépôt	67,86 €	10,33 €	51,63 €	51,63 €			- €	5,90 €	5,90 €	- €	NEANT	oui
INSCRIPTION COMPLEMENTAIRE													
40	Création	67,84 €	10,32 €	51,62 €	51,62 €			- €	5,90 €	5,90 €	- €	NEANT	-
40+55	Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat, fusion	70,66 €	10,79 €	53,97 €	53,97 €			- €	5,90 €	5,90 €	- €	NEANT	oui
40+55	Achat, Apport, mutation onéreuse, sans 1er avis Bodacc	213,66 €	10,79 €	53,97 €	53,97 €			- €	148,90 €	5,90 €	- €	143,00 €	oui
40+55	Achat, Apport, mutation onéreuse, avec 1er avis Bodacc paru	70,66 €	10,79 €	53,97 €	53,97 €			- €	5,90 €	5,90 €	- €	NEANT	oui
44	Fermeture du ou de l'un des établissement(s) complémentaire(s) (7)	65,04 €	9,86 €	49,28 €	49,28 €			- €	5,90 €	5,90 €	- €	NEANT	-
IMMATRICULATION SECONDAIRE NOTIFICATION COMPRISE													
40+(49+47)	Création de l'établissement secondaire (*)	108,42 €	18,07 €	90,35 €	51,62 €	9,39 €	29,34 €	- €	- €	NEANT	- €	NEANT	-
40+55+(49+47)	Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat (*)	122,84 €	18,54 €	92,70 €	53,97 €	9,39 €	29,34 €	- €	11,60 €	11,60 €	- €	NEANT	oui
(*) Si la société commence son activité lors de cette formalité il y a lieu de publier un avis au Bodacc		116,00 €	- €					- €	116,00 €	- €	- €	116,00 €	
40+55+(49+47)	Achat, Apport, mutation onéreuse, sans 1er avis Bodacc	265,84 €	18,54 €	92,70 €	53,97 €	9,39 €	29,34 €	- €	154,60 €	11,60 €	- €	143,00 €	oui
40+55+(49+47)	Achat, Apport, mutation onéreuse, avec 1er avis Bodacc paru	122,84 €	18,54 €	92,70 €	53,97 €	9,39 €	29,34 €	- €	11,60 €	11,60 €	- €	NEANT	oui
TRANSFERT D'ETABLISSEMENT SECONDAIRE HORS RESSORT - Idem «Immatriculation secondaire »													
49	Ajouter notification à l'ancien greffe secondaire	11,27 €	1,88 €	9,39 €		9,39 €							
RADIATION D'IMMATRICULATION PRINCIPALE, D'IMMATRICULATION SECONDAIRE													
	Radiation de l'immatriculation principale sans dépôt d'actes	NEANT											
52	Radiation de l'immatriculation principale avec dépôt d'actes	14,35 €	1,41 €	7,04 €	7,04 €				5,90 €		5,90 €		
	Radiation de l'établissement secondaire (frais de notification).	46,48 €	7,75 €	38,73 €	38,73 €								

5 RCS PERSONNES MORALES ET RBE

N° nomenclature	RUBRIQUE	Total TTC	TVA	Total HT	Emoluments (hors notif)	Notif HT à conserver	Notif HT à rétrocéder (1)	Frais postaux	Total débours	INPI RCS	INPI dépôt	BODACC	KBIS (2)
MENTION D'OFFICE AU RCS DES PROCEDURES COLLECTIVES (SAUVEGARDE, REDRESSEMENT JUDICIAIRE ET LIQUIDATION JUDICIAIRE)													
Art R 743-145 Code Commerce	Aucun émoulement n'est dû pour les mentions d'office, sauf pour les procédures collectives de la loi du 25 janvier 1985 et pour les sauvegardes de la loi du 26 juillet 2005.												
44	Mention d'office de la loi de 1985 et de la procédure de sauvegarde	59,14 €	9,86 €	49,28 €	49,28 €								
49	en cas d'immatriculation secondaire, pour le greffe qui l'envoie	11,27 €	1,88 €	9,39 €	9,39 €								
47	en cas d'immatriculation secondaire, pour le greffe qui la reçoit	35,21 €	5,87 €	29,34 €	29,34 €								
NOTIFICATION (détail) (8)													
49	Pour le greffe qui reçoit la formalité	11,27 €	1,88 €	9,39 €	9,39 €								
47	Pour greffe qui reçoit la notification	35,21 €	5,87 €	29,34 €	29,34 €								
49+47	Total des frais de notification	46,48 €	7,75 €	38,73 €	38,73 €								
DEPOT D'ACTE ISOLE et COMPTES ANNUELS (8) (9) (10)													
52	Dépôt d'acte constitutif isolé (par correspondance)	9,54 €	1,59 €	7,95 €	7,04 €			0,91 €					
52	Dépôt d'acte modificatif isolé (par correspondance)	15,44 €	1,59 €	7,95 €	7,04 €			0,91 €	5,90 €	- €	5,90 €	- €	
2+50+141	Dépôt des comptes annuels (par correspondance)	45,63 €	2,53 €	12,65 €	11,74 €			0,91 €	30,45 €	- €	5,45 €	25,00 €	
2+51+141	Dépôt des comptes annuels assortis d'une déclaration de confidentialité (par correspondance)	45,63 €	2,53 €	12,65 €	11,74 €			0,91 €	30,45 €	- €	5,45 €	25,00 €	
REGISTRE DES BENEFICIAIRES EFFECTIFS - A. 743-10-1 (11)													
84-1	Dépôt du document relatif au bénéficiaire effectif lors de la demande d'immatriculation ou au plus tard dans les quinze jours à compter de la délivrance du récépissé de dépôt de création d'entreprise (12)	23,62 €	3,94 €	19,68 €	18,77 €			0,91 €					
84-2	Dépôt du document modificatif ou complémentaire relatif au bénéficiaire effectif mentionné	46,41 €	6,75 €	33,76 €	32,85 €			0,91 €	5,90 €		5,90 €		
44-2	Dépôt du document relatif au bénéficiaire effectif par les personnes morales immatriculées avant le 1er août 2017, et devant intervenir au plus tard le 1er avril 2018	54,42 €	8,09 €	40,43 €	39,52 €			0,91 €	5,90 €		5,90 €		
AVIS BODACC (10)													
140	1er avis Bodacc ou hors formalité (par correspondance)	153,96 €	1,83 €	9,13 €	8,22 €			0,91 €	143,00 €	- €	- €	143,00 €	
REFUS APRES CONTRÔLE JURIDIQUE DE LA FORMALITE													
1	Réclamation de renseignements ou pièces manquantes (C. com., R 123-97 al 2)	2,51 €	0,42 €	2,09 €	2,09 €	- €	- €	0,91 €					
1+9	Décision de refus d'inscription (R 123-97 al 3) - adressée par LRAR	9,26 €	1,54 €	7,72 €	2,36 €	- €	- €	5,36 €					
1	Avis d'examen particulier pour dossier complexe (R 123-97 al 4)	2,51 €	0,42 €	2,09 €	1,18 €	- €	- €	0,91 €					

NOTES : (1) Les frais de notification(s) et le coût de la formalité sont réglés par un chèque global établi à l'ordre du greffier qui reçoit la formalité

(2) Extrait k bis correspondant à la vérification de la situation de l'ancien exploitant

(4) Le dépôt d'acte inclus dans la formalité s'élève à 7,41 (n° 52)

(5) Le dépôt d'acte inclus dans la formalité s'élève à 7,41 (n° 52) + 5,90 (INPI)

(6) La mise en location-gérance de l'établissement principal par une personne morale, qui devient loueur de fonds, entraîne une modification de l'activité à publier au BODACC

(7) La "mise en sommeil" par fermeture simultanée du ou des établissement(s) complémentaire(s) ET de l'établissement principal se déclare par une seule formalité : il est perçu le coût d'une modification avec Bodacc sans dépôt

(8) Numéro 49 (notification des mises à jour personnes morales) : les frais postaux sont inclus dans l'émoulement

(9) Dépôt d'acte isolé : le cas échéant, lors de la formalité ultérieurement réalisée le coût du dépôt d'acte est à déduire

(10) Lorsque la formalité est effectuée au guichet les frais postaux sont à déduire du coût global

(11) RBE : Dépôt par correspondance. Il inclut la délivrance d'un récépissé de dépôt. Lorsque la formalité est effectuée au guichet, ceux-ci doivent être déduits,

(12) RBE : Ce tarif est également à appliquer dans le cas où le document serait déposé au-delà des 15 jours à compter de l'immatriculation ou du RDDCE